

LE TEMPS

Lois vendredi 4 décembre 2009

Le chantier de l'électricité à nouveau ouvert

[Willy Boder](#)

La décision de changer le marché suscite la polémique

Il n'en est qu'au stade des questions ouvertes, mais l'avant-projet de révision d'une loi vieille de deux ans soulève déjà l'émoi au sein de la branche de l'électricité. La décision du Conseil fédéral, le 18 novembre, d'ouvrir à nouveau le chantier du marché de l'électricité, agité en 2008 par de fortes hausses de prix, a suscité un vif débat lors d'un séminaire organisé jeudi à Fribourg par le Centre de recherches énergétiques et municipales.

Mauvais fonctionnement

«Il faut faire très attention à préserver l'efficacité et la rentabilité des réseaux de distribution. Il s'agit d'investir pour éviter les situations chaotiques connues par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne», souligne Hans-Björn Püttgen, professeur à l'EPFL. Claude Cornaz, directeur de la société SwissElectricity qui conseille des industriels, n'est pas du même avis. «Il est très difficile d'obtenir des chiffres, et lorsqu'on les a, on constate que la gestion d'un réseau peut dégager une marge bénéficiaire brute allant jusqu'à 30%, ou qu'un distributeur finance l'entier du salaire du responsable des finances par ces bénéfices.»

Toute la branche est d'accord sur un point: le marché de l'électricité, que la loi sépare entre prix régulés et prix libres, fonctionne mal. Les industriels ne parviennent pas à changer de fournisseur, et une organisation comme Pool Energie, qui conseille 20% des distributeurs, parvient à interpréter la loi et à obtenir, pour ses clients publics, des prix de 10 à 60% inférieurs à ceux du marché. La Commission fédérale de l'électricité (ElCom) a reçu 3351 plaintes en moins de deux ans.